



Le Kremlin  
Bicêtre

# Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau

Compte rendu du conseil de quartier

Vendredi 17 novembre 2023

## Ordre du jour

1. Les sollicitations en cours
2. Référendum kremlinois annuel 2023 : Débat avec les groupes politiques qui participent à la campagne
3. Plan de dératisation
4. Et si vous organisiez votre propre fête de quartier ?
5. La mutuelle communale : pourquoi y souscrire ?
6. A vous la parole !

## Les sollicitations en cours

Le bureau de quartier a mis en place un tableau de suivi des demandes qui recensent des interrogations quotidiennes et des projets à moyen et long terme. Vous retrouverez l'ensemble des réponses à vos questions sur la page dédiée à votre conseil de quartier sur le site internet de la Ville en cliquant ici (rubrique : ordres du jour).

## Point d'étape sur la réalisation des budgets participatifs

Une balade urbaine a eu lieu au mois d'octobre avec les bureaux de quartier et les services techniques de la Ville pour identifier les lieux où les trente jardinières seront installées entre avenue de Fontainebleau et avenue Eugène-Thomas (projet commun et financé par les deux conseils de quartier). La visite s'est poursuivie jusqu'à la place Jean-Baptiste Clément pour repérer l'emplacement des deux canopées dont une dotée d'un système de brumisation et la seconde d'un banc circulaire ([cf photos ici](#)). Côté municipalité, la volonté est de remettre en marche le système de fontaines actuellement à l'arrêt en circuit fermé afin de récupérer l'eau. L'ensemble de ces volontés seront respectées. Une étude va être réalisée début 2024.

## Questions relatives au projet de canopées

**La pose d'un banc ne va pas-t-elle attirer les pigeons ? En effet, les habitants nourrissent les pigeons depuis ces assises.**

Jean-François Delage : nous avons installés 2 pigeonniers contraceptifs, situés au cimetière et au Parc Pinel qui couvrent chacun 300 mètres à la ronde. Si personne ne nourrissait les pigeons, ils seraient moins nombreux. Nous allons installer des panneaux d'information pour rappeler qu'il ne faut pas nourrir les pigeons. Par ailleurs, nous ne pouvons pas mettre d'arbres en pleine terre sur la place Jean-Baptiste Clément à cause du parking qui se situe en dessous.

Jean-Luc Laurent : Avec le pigeonnier contraceptif, l'installation de panneaux d'information et la verbalisation prévue par les agents qui auront reçus l'assermentation de l'Etat, cela devrait réduire drastiquement la présence de pigeons.

Concernant le budget participatif 2024, le projet n°2 « réaménager le square Poisat » n'étant pas réalisable, le conseil de quartier a en conséquence choisi de réaliser des bornes de réparation de vélos (projet n°5 dans la liste des projets votés car les projets 2 (square Poisat), 3 (jardin partagé rue Pierre et Marie Curie) et 4 (ouvrir un atelier d'autoréparation) ne sont pas réalisables. [Pour comprendre pourquoi, cliquez ici](#).

### **Projet °2 : Installation de jardinières avenue de Fontainebleau - Retour sur la visite de terrain**

Les bureaux de quartier avec les services de la Ville ont fait une mission de repérage pour identifier les lieux où ils souhaitent installer les 35 jardinières. Les lieux pré-sélectionnés sont :

- 3 jardinières rue Jean-Monnet (face à la maison de retraite, près de l'arrêt de bus).
- 9 jardinières place Victor-Hugo
- 3 Jardinières 93 avenue de Fontainebleau (au niveau du Gaulois).
- 3 Jardinières 87 avenue de Fontainebleau (au niveau du laboratoire et de la Banque populaire).
- 3 Jardinières au niveau du 79 avenue de Fontainebleau
- 2 Jardinières place Jean-Baptiste-Clément (autour de l'ascenseur).
- 2 jardinières place Jean-Baptiste-Clément (en continuité de l'alignement actuel)

**Les budgets participatifs 2024 lauréats sont donc :**

- **Projet n°1 : transformer des places de parking en arbres rue Delescluze**
- **Projet n°2 : Installer des bornes de réparation de vélos et de trottinettes**

[Demandes de précisions concernant l'impossible réalisation des projets 2, 3 et 4](#)

### **A qui a été vendu le terrain Marie-Curie ?**

Jean-Luc Laurent : La ville du Kremlin- Bicêtre a mis en vente un terrain à bâtir sis 19, rue Curie d'une superficie de 392 m<sup>2</sup>. Le bien a été présenté en Immo-interactif, une méthode novatrice par appel d'offres qui a lieu sur internet et dont le déroulement est orchestré et sécurisé par un notaire. Les enchères ont eu lieu les 11 et 12 octobre dernier pour faire un pavillon. Le cahier des charges stipulait pas d'acceptation d'immeuble ni de maison trop haute.

### **Pourquoi est-ce compliqué de rénover le Square Poisat ?**

Jean-Luc Laurent : les habitants nous avaient demandé de mettre un jardin mais il n'aurait pas été accessible sur la partie haute. Le reste du terrain est fondé sur une dalle en partie plantée sur un parking. Les améliorations du dessus peuvent être assurées par la Ville mais la partie en bas appartient à la copropriété. Nous avons proposé aux riverains de mettre une pergola sur la partie du bas et un jeu pour les enfants de 6 à 12 ans.

### [Référendum kremlinois annuel 2023 : Débat avec les groupes politiques qui participent à la campagne](#)

Trois groupes politiques se sont inscrits pour faire la campagne dans le cadre du référendum kremlinois annuel : Le Kremlin-Bicêtre en commun, le groupe des élus socialistes et le groupe pour pour une ville qui nous rassemble, PCF et apparentés, tous citoyens. Chacun a donné son point de vue et a répondu aux questions des habitants. L'ensemble des propagandes

politiques ont été envoyés au domicile des personnes inscrites sur les listes électorales avec le dossier d'informations. Retrouvez le dossier d'informations en cliquant [ici](#).

## Questions relatives au référendum kremlinois annuel

### La participation est trop basse, pourquoi continuer à en faire ?

Jean-François Delage : il est important de démocratiser la démocratie ! Nous sommes la seule ville de France à faire un référendum annuel et à demander aux habitants leur avis sur la ville qu'ils souhaitent dans les années à venir. Je pense que c'est une chance.

### Que faire concernant l'extinction des enseignes commerciales ?

Jean-Luc Laurent : Il y a un règlement intérieur sur les enseignes et la publicité. On est à la phase d'information. S'ils ne réagissent pas, nous passerons à la phase de constat et de verbalisation.

### D'où vient cette question ?

Retrouvez la procédure du choix de la question [dans le dossier d'informations en cliquant ici](#).

## Plan de dératisation

Lieux concernés : Parc de Bicêtre - E. Thomas - Av de Fontainebleau (rondpoint E. Thomas/Rue 14 juillet)- Place JB Clément - Rue Delescluze - Mini-parc Delescluze

Dates d'intervention : De novembre 2023 à janvier 2024

Coût : 27 168 €

### Dispositif prévu :

1ère phase : phase de diagnostic et d'identification des zones de nidification

2e phase : déploiement de 120 à 160 postes d'appât début décembre

3e phase : contrôle des postes avec remplissage des appâts, tous les 5/7 jours (suivant les constats effectués au précédent passage).

Un membre du conseil de quartier demande s'il est possible d'ajouter le square Jules-Guesde.

## Et si vous organisiez votre propre fête de quartier ?

N'ayant qu'un membre au sein du bureau de quartier et aucun volontaire pour soutenir cette initiative, le conseil de quartier renonce à une fête de quartier en 2024.

## La mutuelle communale : pourquoi y souscrire ?

Depuis 2021, la Ville a mis en place une mutuelle communale qui soit adaptés aux besoins des Kremlinois. Chaque mois, cette mutuelle organise des permanences en mairie. Venez comparer !

Retrouvez toutes les informations relatives à la mutuelle communale sur le lien suivant : sur : <https://www.kremlinbicetre.fr/a-votre-service/solidarites-et-sante/mutuelle-communale/>

## Questions des habitants relatives à leur vie de quartier

### **Qui contrôle la vitesse à 30 Km/h ?**

Jean-Philippe Edet : les modalités de sanction sont les mêmes que si vous roulez à 50 km/h.

Jean-Luc Laurent : Nous avons prévu d'équiper la police municipale de paires de jumelles pour qu'ils puissent contrôler la vitesse.

### **Avenue de Fontainebleau sur l'ancienne piste cyclable, est-il possible de remettre les jardinières ou des plots pour casser la circulation car la situation actuelle semble plus dangereuse qu'avant. Est-il possible de demander à l'EPT d'accélérer pour l'installation d'une véritable piste cyclable ?**

Bureau quartier : Les jardinières n'empêchent pas les cyclistes de rouler sur le trottoir. Lorsqu'il y avait des jardinières, ils ne faisaient que les détourner. C'est tout aussi dangereux pour les cyclistes. Concernant la réflexion sur la piste cyclable avenue de Fontainebleau, cette question a été débattue dans le cadre de la commission extra-municipale sur les mobilités. Dans cette commission, Nous avons demandé la même piste cyclable que celle qu'il y a de l'autre de côté de l'avenue de Fontainebleau.

Jean-Philippe Edet : Nous avons fait le choix de supprimer la piste bleue pour que le département s'empare de cette problématique. Ce n'est qu'une 1ère étape mais il fallait le faire pour forcer la main au département car les travaux s'élève à plusieurs milliers d'euros.

Jean-Luc Laurent : L'étude sur la réalisation de la piste cyclable n'a pas été engagée par le département. Ils comptent mettre des pictogrammes pour montrer la voie. La bonne nouvelle est que la Métropole du Grand Paris (MGP) est prête à mettre de l'argent cependant une étude préalable est obligatoire. Pour l'instant on laisse en jaune la piste vélo et piéton pour montrer que c'est provisoire.

### **Nous n'avons pas eu à dire notre mot sur la consultation potentielle du futur square Jules-Guesde par rapport aux travaux et de la bouche d'aération installée par la RATP ?**

Jean-Luc Laurent : rappel du projet Square Jules-Guesde remettre le lien vers le projet. Depuis rue du 14 juillet on ne touche pas au rond-point. Réunion avec les habitants de Lacroix, Vaillant, place des combattants, Gambetta pour confirmer les choix de mobilités et expliquer le projet.

### **Burger King va-t-il avoir une terrasse ?**

Jean-Luc Laurent : Il y aura une terrasse de la même surface que le précédent commerce + rappeler au service commerces de faire un courrier aux commerçants pour ne pas nourrir les pigeons.

### **Pourquoi ne pas créer une application citoyenne pour dénoncer les incivilités ?**

Un débat aura lieu au prochain conseil de quartier à ce sujet le mardi 12 mars 2024.

**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER : MARDI 12 MARS 2024 A 19 H 30 A L'ESPACE ANDRE-MAIGNE.**